Commande n°10882192



## LA VOIX MÉDIAS 8 place du Général de Gaulle CS 10549 - 59023 LILLE Cedex

SAS au capital de 37 500€ N° siret : 452 279 151 00040 - Code NAF : 7312 Z RCS Lille Métropole - N° TVA : FR 10452279151 Date:

03/06/2024 09:33:17

MAIRIE DE RAIMBEAUCOURT Madame Axelle SAGOT 77 PL GEORGES CLEMENCEAU 59283 RAIMBEAUCOURT FRANCE

Contact commercial		
Tél:		
@:		

Client:

96077275

Référence de la commande :

Libellé commande:

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - REVISION DU PLAN LOCAL

D'URBANISME

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les éléments relatifs à votre attestation de parution d'annonce légale.

L'annonce qui suit est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage dans nos titres et supports :

Date de parution :

13/06/2024

Edition:

Nord Eclair - Toutes Editions

Annonce n°

4056672 - 2001958615

Date de parution :

02/07/2024

Edition:

Nord Eclair - Toutes Editions

Annonce n°

4056673 - 2001958615

Date de parution :

13/06/2024

Edition:

La Voix du Nord - Ann. Légales Dept du Nord

Annonce n°

4056674 - 2001958615

Date de parution :

02/07/2024

Edition:

La Voix du Nord - Ann. Légales Dept du Nord

Annonce n°

4056675 - 2001958615

Le directeur de publication



## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Commande n°

Par arrêté du 29 mai 2024, le Maire de Raimbeaucourt a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du PLU arrêté par le Conseil municipal le 26 janvier 2024 et comprenant une évaluation environnementale.

Toute information sur cette enquête peut être demandée auprès de M. Alain MENSION, Maire, responsable du projet – contact : mairie de Raimbeaucourt 0327801818.

Déroulement de l'enquête publique : du 28 juin au 31 juillet 2024 inclus.

Clôture : 31 juillet 2024 à 17h30.

Le Commissaire Enquêteur est M. François VINATIER, nommé commissaire enquêteur suppléant par le TA de Lille. Le dossier d'enquête et le registre d'enquête (tous deux format papier) seront déposés à la mairie de Raimbeaucourt, place Charles de Gaulle, et accessibles au public aux jours habituels d'ouverture (sauf fériés et fermetures exceptionnelles) : du 28 juin au 31 juillet : du lundi au vendredi : 8h30/12h00 – 14h00/17h30 et le samed : 8h00/12h00 (uniquement les 29/06 et 08/07).

Le dossier d'enquête publique sera également déposé et consultable par le public : en

14h0U/1 /h30 et le samed : 9h0U/12h00 (uniquement les 29/06 et 05/07).

Le dossier d'enquête publique sera également déposé et consultable par le public : en mairie, aux jours et heures indiqués ci-dessus, sur un poste informatique dédié, sur le site Internet de la commune : www.raimbeaucourt.fr, sur le registre dématérialisé : https://www.registre-numerique.fr/plu-raimbeaucourt.

Le public pourra formuler ses observations et propositions par voie écrite ou orale lors des permanences en mairie du commissaire enquêteur : Vendredi 28 juin de 8h30 à 12h00 / Samedi 06 juillet de 9h00 à 12h00 / Mercredi 10 juillet de 14h00 à 17h30 / Mercredi 31 juillet de 14h00 à 17h30 / mairie en public pourra aussi formuler ses observations et propositions par voie écrite, en mairie

juillet de 14h00 à 17h30. Le public pourra aussi formuler ses observations et propositions par voie écrite, en mairie, sur le registre d'enquête (format papier), ou sous format électronique sur le registre dématérialisé https://www.registre-numerique.fr/plu-raimbeaucourt (5 fichiers maximum pour un poids total de 10 Mo, Image (jpg.gif.png), PDF ou Texte (doc.odt.rtf) ou par courrier postal adressé à M. le commissaire enquêteur - projet de révision du PLU - Mairie de Raimbeaucourt - Raimbeaucourt - BP 20946 59509 Douai Cedex ou adressé par mail à l'adresse : plu-raimbeaucourt@mail.registre-numerique.fr.

A l'issue de l'enquête le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à disposition du public pendant un an en mairie, sur le site Internet de la commune et sur le registre dématérialisé

enqueieur seront tenues à disposition du public pendant un air en maine, sur le site internet de la commune et sur le registre dématérialisé. Chacun pourra obtenir à ses frais communication de ces documents sur demande écrite adressée au Maire selon les modalités indiquées cidessus. A l'issue de l'enquête, le Conseil municipal se prononcera sur l'approbation du projet de PLU. Un avis d'enquête publique sera affiché en mairie et dans la commune de Painbacion de l'enquête publique sera affiché en mairie et dans la commune de

2/2